SAINT-LOUIS Agglomération
Terres d'avenir

- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tél : 03 89 70 90 70
Fax : 03 89 70 90 85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : www.agglo-saint-louis.fr

L'avis implique un marché public.
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques
Groupement de commandes : Non

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en matière d'achat et de fourniture d'énergie pour le compte du groupement de commandes constitué entre SAINT-LOUIS Agglomération et ses communes membres

4. Caractéristiques principales du marché :

La présente consultation concerne une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en matière d'achat et de fourniture d'énergie pour le compte de SAINT-LOUIS Agglomération et ses communes membres, réunies en groupement de commandes.

Il s'agit d'un marché simple de prestations intellectuelles.

Les prestations attendues sont décrites dans le cahier des clauses particulières (CCP).

- Lieu(x) d'exécution : Territoire de Saint-Louis Agglomération
- Code NUTS : FRF12

Il n'est pas prévu de décomposition en lot. La nature des prestations ne permet en effet pas de distinguer plusieurs lots.

5. Classifications CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
71 24 10 00 - 9	Services d'ingénierie

6. Durée du marché – Délais d'exécution

Le marché prend effet à compter de sa date de notification au titulaire jusqu'au 31 décembre 2028, afin de tenir compte de la durée des consultations pour lesquelles l'AMO apportera son assistance au pouvoir adjudicateur.

- Année 1 (2024) : diagnostic de l'existant + constitution du groupement de commandes + préparation de la consultation pour l'année 2025
- Année 2 (2025) : préparation de l'éventuel accord-cadre ou autre technique d'achat (type SAD) pour les années à venir et lancement du premier marché subséquent ou marché spécifique.
- Années suivantes : lancement du ou des marchés subséquents/spécifiques.

Il est précisé que le titulaire pourra proposer une autre organisation générale des consultations, qui sera fonction de ses propositions en matière de mise en concurrence pour les prochains marchés d'énergie (électricité et gaz naturel).

Les délais d'exécution seront fixés d'un commun accord sur la base du planning d'exécution remis par le titulaire dans son offre, à la suite de la notification du marché. La notification de l'ordre de service correspondant vaut ordre de commencer les prestations objets de chaque phase et/ou mission.

Seule la mission n°1 dispose d'un délai d'exécution ferme : le délai d'exécution plafond pour la réalisation des prestations comprises dans la mission n°1 est de 4 semaines, courant à compter de la notification du présent marché.

7. Conditions de la consultation :

- Durée de validité des offres : 4 mois.

- Prestation divisée en lots : Non
- Les variantes sont exigées : Non

- Options au sens du droit européen - Marchés similaires et modifications de marchés :
  - Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique.
  Les conditions d'exécution de ce(s) nouveau(x) marché(s) seront identiques au présent marché.
  La durée pendant laquelle ce(s) nouveau(x) marché(s) pourra(ont) être conclu(s) ne peut(vent) dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.
  - Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique.

- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.

- Modalités de financement : autofinancement par SAINT-LOUIS Agglomération.

- Modalités de paiement : selon le Code de la Commande Publique.
  Délai global de paiement : 30 jours.

- Les prix du marché sont révisables dans les conditions du CCP.

- Cautionnement et garanties exigées : Aucune garantie ou cautionnement exigé.

- Il n'est pas prévu de versement d'une avance dans le cadre du présent marché.

8. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.

- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant :
  - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
  - La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
  - La liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. NB : il est précisé que des références en matière d'accompagnement de collectivités territoriales sont à privilégier ;
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation ou équivalent.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant(s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.

9. Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur Technique de l'offre	60 %
2	Prix des prestations	40 %

10. Conditions d'obtention du dossier de consultation :

Le DCE est dématérialisé : il est consultable, téléchargeable gratuitement, et <u>disponible uniquement</u> sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse électronique suivante : http://www.marches-publics.info. Ainsi, aucun DCE sous format papier ne sera fourni aux candidats.

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

La responsabilité du pouvoir adjudicateur ne saurait être engagée par des documents non téléchargés sur le profil d'acheteur de la collectivité.

L'accès au téléchargement du DCE est direct et possible sans identification. Cependant, en cas de téléchargement anonyme, il appartient aux candidats de se tenir à jour régulièrement des évolutions qui pourraient être apportées au DCE (compléments, corrections, modifications). Aussi, lors du téléchargement du DCE, il est recommandé aux candidats de créer un compte sur le profil d'acheteur (http://www.marches-publics.info) où ils renseigneront notamment le nom de l'organisme soumissionnaire et une adresse électronique afin de les tenir informés des modifications éventuelles intervenant en cours de procédure (ajout d'une pièce au DCE, envoi d'une liste de réponses aux questions posées…).

11. Autres informations :

Les modalités de remise des offres, et demandes de renseignements complémentaires, ainsi que les procédures de recours sont détaillées dans le règlement de la consultation.

Le détail de la notation attribuée au titre du critère "valeur technique de l'offre" et du critère de "prix des prestations" est indiqué dans le règlement de consultation.

Le Président de SAINT-LOUIS Agglomération pourra à tout moment décider de ne pas donner suite à la mise en concurrence.

12. Date limite de réception des offres :

Date limite initiale de réception des offres : Lundi 12 février 2024 à 12h00
Date limite rectifiée de réception des offres : Mardi 20 février 2024 à 12h00

13. Date d'envoi de l'avis à la publication :

Mercredi 7 février 2024